

d m e

didacticiels et modélisation économiques

50 ans de progrès économique et social en Martinique

Extraits du Rapport de synthèse

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MARTINIQUE



Sommaire

Des économies « bloquées » ?	8
▶ En 50 ans, la Martinique est sortie de son sous-développement.	8
▶ Des retards persistent qu'il faudra combler au plus vite	11
Une crise permanente ?	14
▶ La Martinique est en tête des régions françaises par sa croissance	15
▶ La Martinique est en tête des régions françaises par ses gains de productivité	16
▶ La Martinique est en tête des régions françaises par sa croissance de l'emploi	18
▶ Le lancinant problème du chômage	18
Une économie de transferts ?	20
▶ Des dépenses publiques par habitant plus faibles qu'en métropole	20
▶ Des prestations sociales moins conséquentes qu'en métropole	21
▶ Une pression fiscale à peine plus faible qu'en métropole	21
▶ Les déficits publics : mythes ou réalités ?	22
Une économie « déformée » et « mal-développée » ?	25
Références bibliographiques	29

Sigles et abréviations

APU	Administrations Publiques
APUL	Administrations Publiques Locales
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CCIM	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique
DME	Didacticiels et Modélisation Economiques
DOM	Département d'Outre-Mer
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
IDH	Indicateur de Développement Humain
IEDOM	Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
K€	Milliers d'euros
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
PACA	Provence Alpes Côte d'Azur
PIB	Produit Intérieur Brut
PIBR	Produit Intérieur Brut Régional
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
UEMOA	Union Economie et Monétaire de l'Ouest Africain
VA	Valeur Ajoutée

Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle de la part de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique. Les analyses et commentaires développés n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle.



Avant-propos

Selon de nombreux « observateurs », l'outre-mer serait en crise permanente. Chômage, tensions sociales, déclin de l'activité seraient les principaux symptômes de la crise rongeant ces économies *à bout de souffle* et qui ne survivraient que grâce aux transferts métropolitains et aux défiscalisations en tout genre.

L'analyse de la dynamique économique et sociale de la Martinique au cours des cinquante dernières années renvoie une image totalement différente, et nettement moins morose !

Cette image est longuement détaillée dans le rapport principal. Il est apparu toutefois utile de compléter ce document par une synthèse, volontairement plus courte et moins technique.

Cette synthèse, qui fait l'objet du présent document, cherche essentiellement à vérifier le bien fondé de quelques assertions régulièrement entendues à propos des départements d'outre-mer en général, et de la Martinique en particulier. On y montre ainsi que :

1. Non, l'économie martiniquaise n'est pas « bloquée » et qu'elle figure même parmi les régions françaises les plus dynamiques en matière de croissance et de gains de productivité ;
2. Non, l'économie martiniquaise n'est pas « en crise permanente » mais qu'elle a connu au contraire une formidable croissance économique et un fort progrès social qui l'amènent aujourd'hui à se comparer, en terme de développement humain, à l'Autriche ou au Danemark ;
3. Non, l'économie martiniquaise n'est pas une simple économie de transferts. Les niveaux de socialisation apparaissent tout à fait comparables à ceux d'autres régions françaises ;
4. Non, l'économie n'est pas « mal-développée ». Sa spécialisation actuelle sur les services lui permet de profiter au mieux de ses avantages comparés. Et le département possède quelques unités industrielles de premier plan qui n'ont pas à rougir de la comparaison avec les PME métropolitaines.

Enfin, cette synthèse se conclue sur quelques pistes pour l'avenir. La poursuite de la croissance économique et du progrès social, la résorption du chômage et le rattrapage des niveaux de vie métropolitains ne constituent des défis inaccessibles aux générations futures. A condition, bien sûr, de gagner toujours plus en productivité et de continuer à investir dans les hommes. L'augmentation des savoirs et l'enrichissement des compétences sont des impératifs pour l'avenir.



L'outre-mer ne laisse que rarement indifférent. Son évocation réveille un imaginaire collectif où l'exotisme se mêle parfois à l'exaspération. Ici plus qu'ailleurs, la passion l'emporte souvent sur la raison.

Les « Iles » suscitent, chez certains des plus âgés, la nostalgie d'une période à jamais révolue, où la grandeur de la France pouvait encore se mesurer à la superficie des tâches roses qui venaient éclairer les mappemondes de leur enfance. Pour d'autres, au contraire, les chaînes de l'histoire se transforment en boulets. Le rêve devient alors cauchemar pour ceux qui, pris d'une frénésie de comptabilité sociale, en viennent à mesurer les surcoûts imputables à ces « confettis d'empire ». Dans ces allégories fantasmagoriques, créoles et vahinés revêtent leurs plus beaux atours pour mieux incarner les « danseuses de la République ». Le souci de la performance et de l'intérêt national justifieraient certains renoncements. Le discours cartériste honteux (*La Corrèze avant le Zambèze*) se cache parfois habilement derrière les principes fondateurs de notre Constitution en suggérant que la France saura se montrer généreuse... une dernière fois et pour solde de tout compte, en offrant aux peuples de l'outre-mer la liberté de se conduire par eux-mêmes.

Une arithmétique douteuse conduit le discours cartériste à suggérer de se séparer de ces DOM qui coûtent cher (3500 € de déficit public par habitant et par an, soit 4 fois plus qu'en métropole) et qui ne rapportent rien (1,4% du PIB français).

Ce discours est inique.

Ces deux représentations extrêmes, mais tout aussi outrancières, ne laissent finalement qu'assez peu de place à des analyses moins caricaturales, mais qui sont d'autant moins entendues qu'elles revêtent souvent un caractère austère. Si l'outre-mer pâtit de ce déficit d'analyse c'est, reconnaissons-le, qu'il ne fait que rarement enjeu. Les DOM regardent le monde mais, force est de constater que celui-ci ne lui prête que peu d'attention. Il est vrai que les quatre départements « pèsent » faiblement dans l'espace économique national. Ils ne contribuent, par exemple, qu'à moins de 1,5% au PIB français. Leur population totale, inférieure à deux millions (moins de 3% de l'ensemble national) est à peine plus importante que celle de Lyon. Et encore, ces chiffres sont trompeurs puisqu'ils supposent une unité géographique de l'outre-mer alors que les espaces sont parfois distants de plusieurs milliers de kilomètres. Pris individuellement, les départements apparaissent évidemment beaucoup plus étroits : au travers de ce prisme réducteur, mais bien réel, la Martinique passe à l'échelle de la ville de Rouen et, en terme de production, l'île se trouverait classée entre Castorama et Valéo.



L'éloignement des centres de décision, l'étroitesse des territoires, leur «marginalité» (qui transperce jusque dans le vocabulaire européen qui use d'un néologisme comme *ultraphérique* pour les désigner) constituent autant de facteurs qui justifient, au moins aux yeux de certains, le peu d'intérêt porté à l'étude des dynamiques économiques et sociales dans les DOM.

Les DOM ne suscitent l'intérêt que lorsqu'ils posent problème.

Les diagnostics, formulés à la hâte et souvent en parfaite méconnaissance de cause, accumulent les clichés et les fausses évidences.

Partant du principe qu'on ne s'intéresse pas aux trains qui arrivent à l'heure et que les *success stories* tropicales sont toujours perçues avec quelques méfiances, les DOM ne sont souvent mis sur le devant de la scène qu'à l'occasion de faits tragiques, qu'ils soient climatiques, économiques ou sociaux. Ces départements, et la Martinique n'échappe pas à ce constat, ne deviennent objets d'étude que lorsqu'ils « posent problème ». A ce moment, le regard porté par l'extérieur balaie large, conforté dans l'idée que la taille des problèmes à régler est à l'échelle de ces territoires. Constats et préconisations sont formulés d'autant plus rapidement qu'ils s'appuient sur des « évidences » que d'aucuns jugent suffisamment solides pour éviter d'avoir à s'interroger sur leur pertinence. Cette porte ouverte par le bon sens ne débouche souvent que sur l'arrière-salle du Café du commerce.

Quelques clichés, parmi ceux évoqués le plus fréquemment et qui continuent de polluer l'analyse, méritent d'être rappelés et contredits.

Des économies « bloquées » ?

*Les handicaps structurels
des DOM empêcheraient
tout développement*

*Ce présupposé est
évidemment faux. Le regard
de la longue période permet
d'apprécier le mouvement
économique et les évolutions
sociales.*

Aux yeux de certains observateurs, les départements d'outre-mer renverraient l'image d'économies, voire de sociétés, « bloquées ». Les handicaps structurels –imputables pour la plupart à la géographie– joueraient comme une *chape de plomb* freinant le développement. La « permanence du diagnostic »¹ révélerait l' « inertie »² des DOM et leur résistance politique au changement.

Cette image d'une économie plus ou moins immobile (voire immobilisée) est évidemment erronée. Elle est due, en partie, à la petite taille d'un territoire qui se traverse rapidement et dont on apprécie mal les changements au quotidien (mais qui « sautent » aux yeux de l'observateur après une longue absence). Ce sentiment d'immobilité est du, en partie aussi, à la vitesse d'évolution des phénomènes qui s'avère souvent assez lente. Dès lors, la plupart des changements sont peu perceptibles dans l'immédiat (les phénomènes progressant de manière exponentielle, sous la forme de « booms » perpétuels sont en effet assez rares et les grandeurs qui « explosent » sont souvent négatives : embouteillages, pollution, délinquance...). Les évolutions structurelles ne deviennent réellement perceptibles que si l'on porte le regard sur la longue période. Cette vision, qui est privilégiée ici, montre alors un réel développement économique et social de la Martinique au cours des cinquante dernières années.

► En 50 ans, la Martinique est sortie de son sous-développement.

Quelques indicateurs attestent de cet incontestable progrès et réfutent l'image d'une économie « bloquée » :

*Entre 1950 et 2000, le
niveau de vie moyen en
Martinique a été multiplié
par... 7 !*

La plupart des observateurs s'accordent pour reconnaître que le niveau de vie de l'immense majorité de la population martiniquaise au début des années 1950 restait fixé au minimum de subsistance et que cette misère généralisée ne s'était probablement pas réduite depuis l'abolition de l'esclavage. Entre 1950 et 2000, ce niveau de vie sera multiplié...par près de 7 !

Le demi-siècle écoulé constitue ainsi pour la Martinique une période de croissance, de développement et de prospérité comme jamais l'Ile n'en avait connu auparavant. Le regard de la longue période permet d'apprécier le chemin parcouru depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En 1949, le niveau de vie moyen dans ce tout jeune département d'outre-mer était alors comparable à celui prévalant dans certains territoires africains de l'Union

¹ Méliisse (2003)

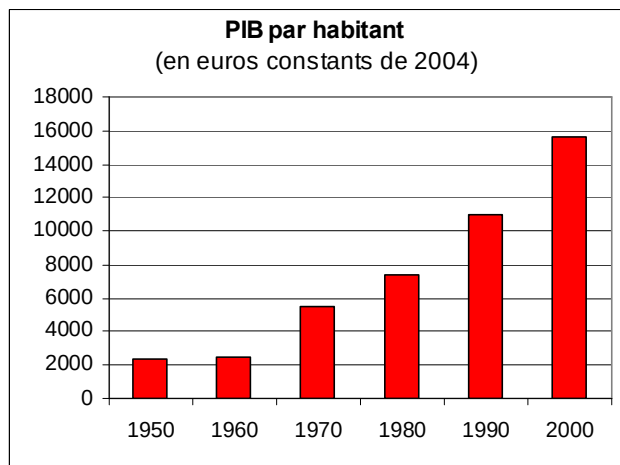
² Mossé (1999)



En 1949, la Martinique était aussi peu développée que la Côte d'Ivoire.

En 2000, son niveau de développement humain est celui de... l'Autriche !

française. Finalement, malgré des statuts institutionnels différents, citoyen ou sujet était presque aussi riche (ou aussi pauvre) à Fort-de-France (0,45 \$ par jour) qu'à Abidjan (0,48 \$ par jour) ou qu'à Tananarive (0,50 \$). Cinquante plus tard, les écarts se sont creusés et les revenus moyens, en tenant compte des différences de parité de pouvoir d'achat, sont 16 fois plus importants en Martinique qu'à Madagascar, 10 fois plus qu'en Côte d'Ivoire. Et encore, ces différences de richesse moyenne cachent-elles probablement l'essentiel des divergences en matière de développement économique et social.



Le Produit Intérieur Brut mesure la richesse dont dispose les agents économiques. En 2000, la richesse moyenne par habitant (16 000 €) est près de 7 fois plus importante qu'en 1950 (2 300 €). Entre ces deux dates, le PIB par habitant a crû en moyenne de près de 4% par an. Le PIB figurant dans le graphique ci-dessus est exprimé en euros d'aujourd'hui (2004) après avoir éliminé l'effet de l'inflation.

L'importance de ces écarts montre aussi que les bonnes comparaisons ne sont plus à rechercher aujourd'hui avec les pays en développement, fussent-ils à « revenu intermédiaire de la tranche supérieure ». Le progrès économique en Martinique doit plutôt être apprécié à l'aune des performances réalisées dans les autres régions européennes. Et ces comparaisons-là sont édifiantes : en un peu plus de deux générations, la Martinique a quitté les marches les moins développées de l'Union française pour rejoindre le haut du dernier tiers des régions de l'Union européenne, proche de Lisbonne ou de Valence, et non loin (15%) de Madrid ou encore de Berlin (20%).

La génération actuelle, celle des années 2000, consomme ainsi deux fois plus de biens et de services que celle de ses parents. La vie quotidienne fourmille d'exemples attestant de l'augmentation du bien-être individuel :

La croissance s'est accompagnée d'une formidable augmentation du niveau de vie :

L'habitat précaire, qui était encore la norme au début des années 80, a presque totalement disparu aujourd'hui. ;

Les normes de consommation s'alignent enfin sur les standards européens.

La pauvreté se réduit.

► Au début des années 1980, c'est-à-dire il y a moins de 25 ans, un Martiniquais sur trois vivait encore dans un habitat précaire (case traditionnelle ou habitat de fortune). Ils ne sont plus que 6% aujourd'hui ;

► En 1974, 45% des logements n'avaient ni l'eau, ni l'électricité. Près des deux tiers ne possédaient pas de WC intérieurs. La douche ou la baignoire pouvaient être considérées comme un véritable luxe présent dans à peine plus du tiers des logements. Actuellement, les taux d'équipement des résidences principales dans ces différents éléments de confort oscillent entre 95 et 99% ;

► En 1974, moins d'un foyer sur 4 était équipé d'une automobile. En 1995, ils étaient près de 60% à en posséder une. Au début des années 1980, un ménage sur trois seulement était équipé du téléphone. Vingt ans plus tard, la télédensité dépassait les 93%, soit un taux d'équipement comparable à celui de la métropole.



Bien sûr, l'augmentation du niveau de vie n'a pas été identique pour tous. Comme toujours, ces moyennes statistiques gommant certaines trajectoires individuelles ou familiales spécifiques. Mais, on peut toutefois affirmer, sans risque d'erreur, que la croissance a profité à l'immense majorité de la population martiniquaise. Elle a permis de faire reculer la pauvreté qui touchait près des trois-quarts de la population au lendemain de la seconde guerre mondiale et qui ne concerne plus aujourd'hui que 12% des ménages. Certes, ce taux est encore trop fort, notamment par rapport aux autres régions métropolitaines (7% en moyenne). Mais, néanmoins que de chemin parcouru en cinquante ans !

Ce chemin, ce n'est pas simplement celui de la croissance qui a permis l'augmentation de la richesse privée et du **bien-être individuel** ; ce chemin, c'est aussi celui qui va conduire à un **mieux-être collectif**. Le développement social se fera, ici comme ailleurs en Europe, sous l'égide d'un Etat devenu « *providence* » depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Les choix publics, largement inspirés du modèle social-démocrate, conduiront à une augmentation sensible tant de la quantité que de la qualité des biens et des services fournis par l'Etat, par les collectivités locales et par la sécurité sociale à la collectivité martiniquaise. Les efforts prodigués, les engagements financiers, l'implication au quotidien des hommes et des femmes mobilisés dans les services publics ont porté leurs fruits. Et les progrès, dans le domaine de l'éducation, de la santé ou des infrastructures sont considérables :

Le progrès social est marqué par une hausse considérable de la scolarisation...

... par une baisse de la morbidité....

...par un allongement de la durée de vie.

Les services publics ont joué un rôle considérable dans cette marche vers le progrès.

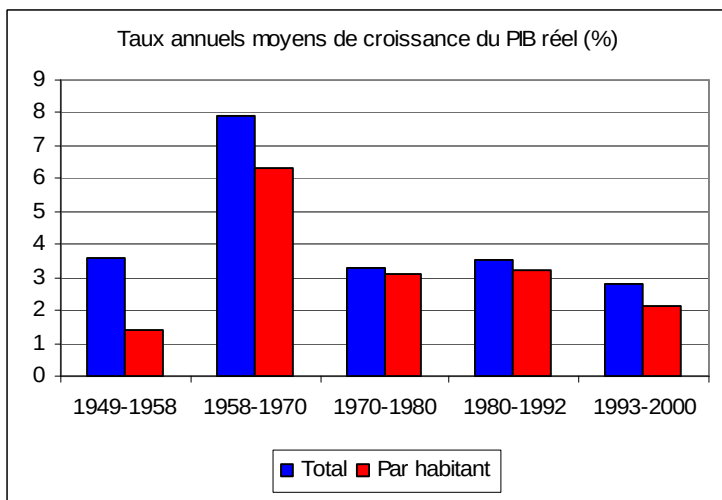
► En 1946-47, un enfant sur deux ne fréquentait pas l'école primaire et 70% des Martiniquais nés avant la seconde guerre mondiale sortaient des quelques années passées sur les bancs de l'école sans aucun diplôme. Aujourd'hui, le taux brut de scolarisation dépasse les 90% et le taux de réussite au baccalauréat avoisine les 70%. Aujourd'hui, l'accès à l'enseignement supérieur n'est plus réservé exclusivement à l'élite : un jeune martiniquais sur six ayant actuellement entre 25 et 30 ans est titulaire d'un diplôme d'études supérieures. Comme en métropole, *le niveau monte*, les savoirs s'enrichissent, les compétences se renforcent.

► Il faut rappeler les ravages perpétrés encore dans les années 1940 par la fièvre typhoïde sur les populations n'ayant pas accès à l'eau potable ; il faut rappeler le paludisme endémique qui sévissait encore sur l'île pour mesurer les progrès sanitaires réalisés depuis. Aujourd'hui, l'espérance de vie dépasse les 78 ans (et près de 82 ans pour les femmes), soit une longévité sensiblement équivalente à celle prévalant dans le reste de la Nation.

► L'hôpital La Meynard, la RN5, la rocade de Fort-de-France, l'autoroute, les ports, l'aéroport international ou encore les réseaux télécom constituent autant d'exemples concrets de ces grands investissements publics qui ont largement favorisé le développement économique et social du département depuis une trentaine d'années.

On pourrait multiplier à loisir les signes de ce développement économique et social enregistré depuis cinquante ans. Un indicateur en résumé les principales dimensions. Calculé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'indicateur de développement humain (IDH) cherche à résumer ce qui ressemble finalement à un « niveau de bonheur » en mêlant richesse financière, niveau d'éducation et performances sanitaires. En 2000, l'indicateur de développement humain (IDH) place la Martinique en 15^{ème} position mondiale, c'est-à-dire au niveau de développement humain du Danemark ou encore de l'Autriche³

Le niveau de développement humain de la Martinique place la Martinique en 15^{ème} position mondiale.



Bien sûr, la vitesse de ce progrès n'a pas été constante. L'histoire s'est accélérée parfois, comme à la fin des années 1950, donnant le sentiment justifié, sinon de *brûler les étapes*, du moins de rattraper certains retards. Elle s'est ralentie, aussi, avec la crise des années 1970 en donnant l'impression cette fois de *piétiner*, sinon de régresser. Il n'en est évidemment rien : en moyenne sur longue période, les rythmes de croissance ont été supérieurs à la moyenne des autres régions françaises et les écarts avec les normes métropolitaines ont eu tendance à se résorber

(l'écart de PIB par habitant était de l'ordre de 1 à 3,2 au début des années 1970 ; il n'est plus aujourd'hui que de 1 à 1,6. Les différences de niveau de vie ont donc été divisées par 2 en 30 ans !).

► Des retards persistent qu'il faudra combler au plus vite

Mais la vitesse du progrès est encore trop lente et certains écarts avec la métropole persistent.

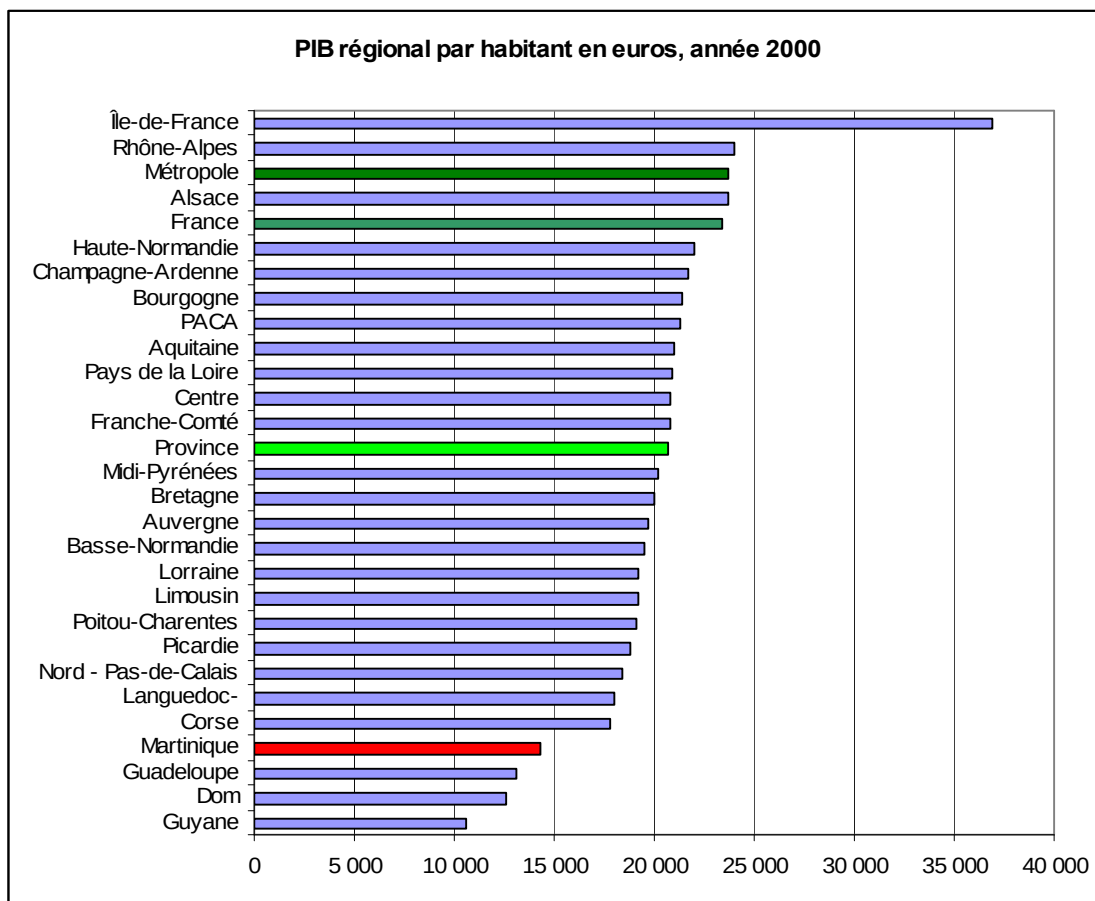
C'est notamment le cas en matière de niveau de vie et de niveau d'éducation

Mais, la vitesse de ce progrès est encore trop lente. Et, dans au moins deux grands domaines (le niveau de richesse moyenne et le niveau d'éducation), les écarts avec les autres régions françaises persistent :

► En 2000, le niveau de PIB par habitant en Martinique est inférieur de 30% à celui des autres provinces françaises (hors Ile-de-France). L'écart monte à 40% si l'on prend la moyenne nationale comme référence.

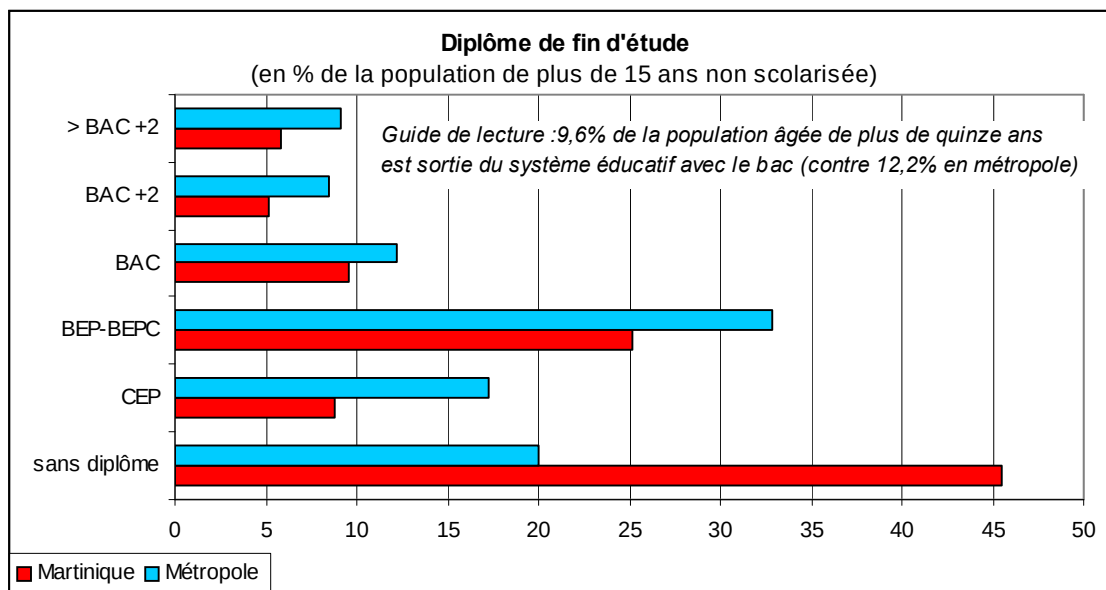
³ Faut-il rappeler où se situe la Côte d'Ivoire dans cette échelle mondiale ? Selon les meilleures estimations, le « géant de l'UEMOA » est relégué parmi les nations les plus défavorisées de la planète, à la 156^{ème} position mondiale sur 173 pays figurant dans les calculs du PNUD.





Trop de jeunes sortent encore du système éducatif avec un niveau trop faible pour affronter avec succès la vie active.

► En dépit des formidables progrès enregistrés dans le domaine éducatif, les écarts avec la métropole ne sont toujours pas comblés. Bien sûr, les jeunes martiniquais, ceux qui ont aujourd'hui entre 20 et 24 ans, sont de plus en plus nombreux (42%) à poursuivre leurs études après le bachot. Ils rejoignent en cela les jeunes de métropole (43% font de même). Mais les effets bénéfiques de cet allongement de la scolarité dans le supérieur sont encore à venir. Pour l'heure, le niveau de formation globale de la population est le produit de cette histoire longue où s'agglomèrent les différentes générations. Les comparaisons en coupe instantanée (1999) avec la moyenne nationale sont alors édifiante (cf. graphique ci-après). Par construction, ces comparaisons « gommant » les progrès réalisés dans le passé. Elles montrent en revanche l'impérieuse nécessité de poursuivre les efforts dans le domaine éducatif. **L'augmentation des savoirs est une priorité pour l'avenir.**



Certes, on peut toujours caresser le souhait de voir les pendules de l'histoire s'accélérer. Il est légitime effectivement de souhaiter que les écarts se résorbent plus rapidement encore. Mais, tout de même, ne gâchons pas notre plaisir à faire valoir tant d'évolutions positives et tant de progrès accomplis. Qui souhaiterait réellement aujourd'hui enfourcher la machine à remonter le temps économique ?

Une crise permanente ?

Pourtant, rares sont les observateurs qui, à l'instar du sénateur Lise ou du député Tamaya⁴, se plaisent à rappeler l'importance du progrès économique et social enregistré en Martinique au cours des cinquante dernières années. Pour presque tous les autres, et l'énumération des rapports parlementaires serait longue et fastidieuse, l'outre-mer serait « en crise persistante », le climat social « morose » et, quand la conjoncture se redresse, l'embellie est toujours « timide », les nuages menaçants, annonciateurs de l'apocalypse, ne cessant de s'accumuler à l'horizon. Les rapports se suivent –et se ressemblent étrangement-, relatant, année après année, la dégradation permanente de l'outre-mer et anticipant, parfois, une « explosion sociale » d'autant plus imminente et violente... que le rapporteur se situe dans l'opposition politique du moment.

Ces discours, parce qu'ils sont dans l'air du temps –de ce temps maussade cher à Nicolas Baverez et à sa « France qui chute »- emportent l'adhésion sans autre forme de démonstration. Il serait évidemment naïf de chercher ici à prendre le contre-pied systématique de ces assertions et de nier par là-même les handicaps et certaines difficultés que rencontre encore le développement accéléré des départements d'outre-mer. Mais, il est utile d'opposer d'ores et déjà quelques arguments simples aux conceptions les plus pessimistes.

La Martinique, comme la Guadeloupe d'ailleurs, dispose d'un appareil statistique extrêmement sophistiqué permettant de produire des comptes régionaux détaillés dans un format proche de celui des comptes de la nation. Ce dispositif présente néanmoins quelques lacunes : l'INSEE ne publie qu'avec retard (de l'ordre de 3 à 4 ans) l'information concernant l'activité dans le département. Dans ces conditions, le système d'information reste utile aux historiens mais ne renseigne que très imparfaitement sur les évolutions conjoncturelles. Les analystes se retrouvent réduits à apprécier le mouvement économique d'ensemble aux travers d'indicateurs plus ou moins biaisés et souvent assez peu représentatifs. Les erreurs d'appréciation se cumulent quand, aux problèmes de lecture, s'ajoute une méconnaissance parfois profonde des réalités locales. Chaussés de lunettes aux verres dépolis et déformants, les analystes accumulent souvent les erreurs de diagnostic : Quel crédit accorder en effet aux analyses qui concluent que « la situation économique et sociale reste morose »⁵ car « les économies des départements et des collectivités territoriales d'outre-mer sont structurellement peu dynamiques car reposant sur des productions naturelles très sensibles aux

*Le discours convenu sur les
DOM est morose.*

*Mais, c'est un discours
souvent mal informé.*

⁴ Lise et Tamaya (1999)

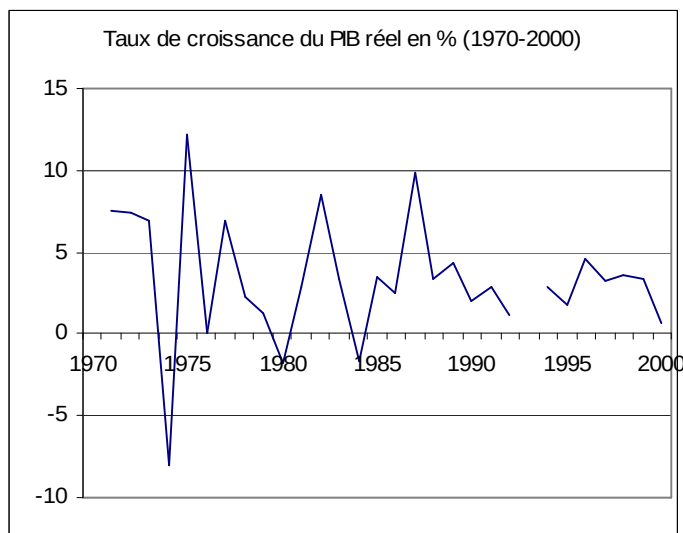
⁵ Aubert (2001), p. 26.



conditions climatiques et aux aléas de la demande internationale... »⁶ ? Quel crédit accorder à d'autres synthèses qui affirment de manière péremptoire que « l'agriculture constitue l'essentiel de l'activité économique des DOM »⁷ et que « Le secteur de la pêche est le deuxième en importance pour la Guadeloupe et le troisième pour la Martinique »⁸ ? Rappelons simplement que l'agriculture, la sylviculture, la chasse et la pêche réunies ne contribuaient en 2000 qu'à moins de 4% du PIB de la Martinique et à 7,2% du total des emplois au recensement de 1999. Quant à la pêche, elle arrive effectivement en troisième position...mais avant la fin ! Antépénultième au classement, sa valeur ajoutée est quand même deux fois plus importante que celle de la canne, qui, comme le souligne le rapporteur Aubert « joue un rôle important dans les économies des DOM »⁹.

► La Martinique est en tête des régions françaises par sa croissance

L'analyse fine des comptes économiques et les comparaisons avec les autres régions françaises révèlent une situation fort différente de celle décrite dans la plupart des rapports d'étude sur les DOM. Ainsi, la Martinique figure parmi les régions françaises les plus dynamiques et matière de création de richesse : son PIB réel (hors inflation) a crû au rythme moyen de 2,4% l'an au cours de la décennie 1990. Cette performance (cf. graphique page suivante) place la région en 3^{ème} position (derrière la Bretagne et les Pays de Loire), et loin devant la moyenne nationale (+1,9%).



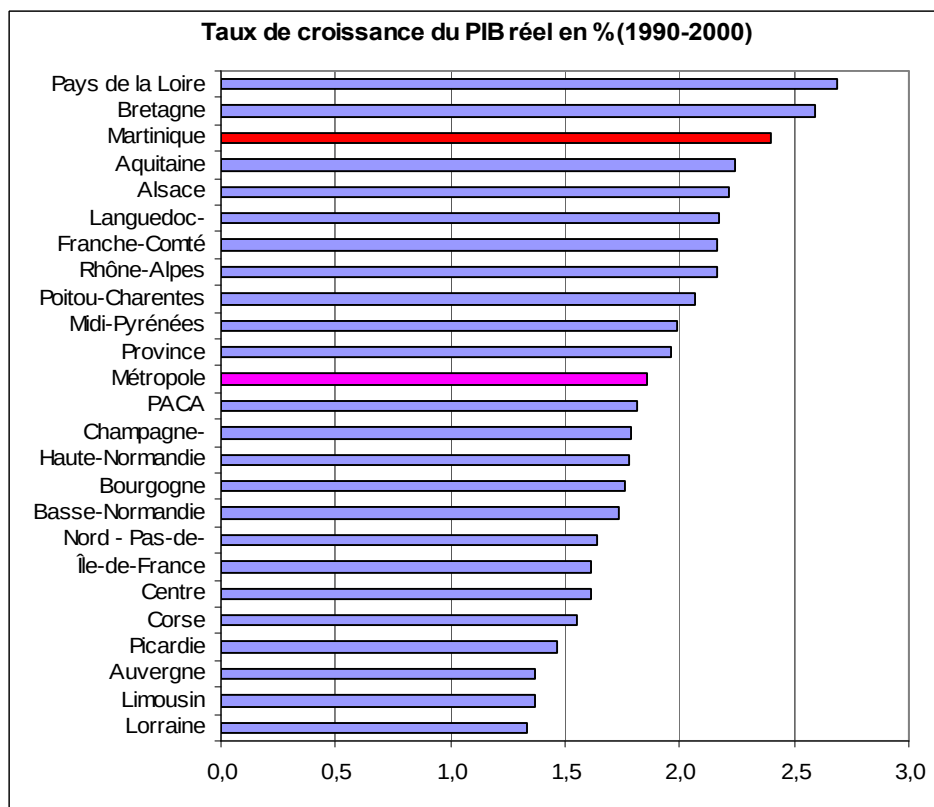
Des esprits chagrins pourront toujours pointer du doigt le ralentissement des rythmes de croissance survenant à partir du début des années 1980 (cf. graphique ci-contre). Faut-il leur rappeler qu'une croissance de l'ordre de 2,5% par an actuellement conduit à un supplément de richesse d'environ 135 millions d'euros (d'aujourd'hui), c'est-à-dire beaucoup plus que les 120 millions d'euros (toujours de 2004) tirée d'une croissance de 5% au début des années 1980.

⁶ Ibid, page 26 et, même citation in Aubert (2000) p. 9

⁷ Luat (2003), p. 9

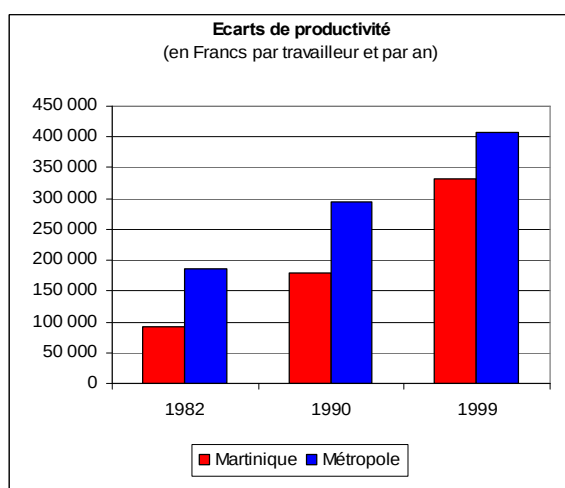
⁸ Ibid., page 9

⁹ Aubert (2000), p.11.



► La Martinique est en tête des régions françaises par ses gains de productivité

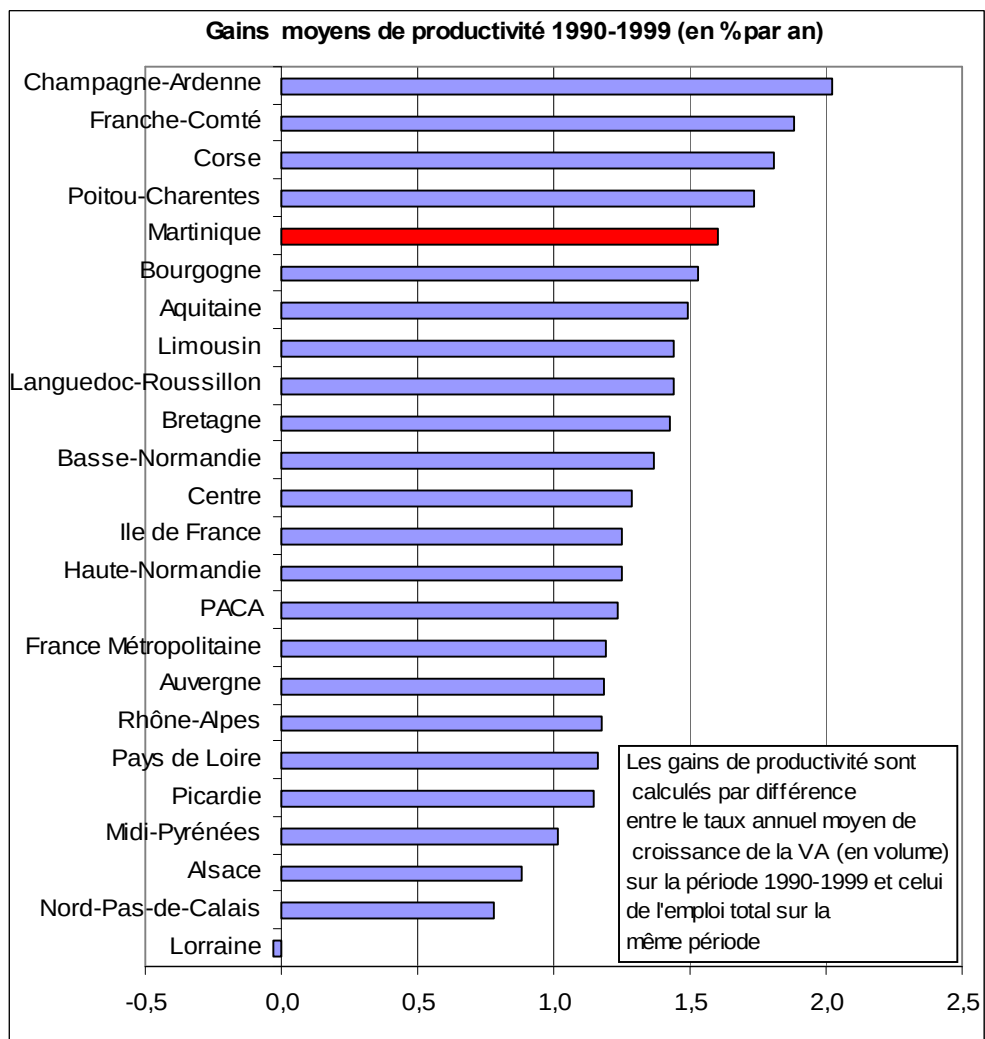
Le dynamisme de l'économie martiniquaise se vérifie aussi en ce qui concerne



la productivité apparente du travail¹⁰. Si la valeur ajoutée créée par chaque travailleur demeure encore inférieure de 20% à la moyenne nationale, cet écart n'a cessé de se réduire depuis le début des années 1980 (où un travailleur martiniquais produisait, en moyenne, deux fois moins de richesse que son homologue métropolitain). La Martinique figure ainsi parmi les régions françaises ayant réalisé les plus forts gains de productivité au cours de dix dernières années (cf. graphique ci-dessous). Les performances de la région (en cinquième position nationale avec 1,6% par an de croissance de la productivité apparente du travail) sont de loin supérieures à celles de l'Île-de-France (1,3%). Les enquêtes réalisées par l'IEDOM révèlent l'existence

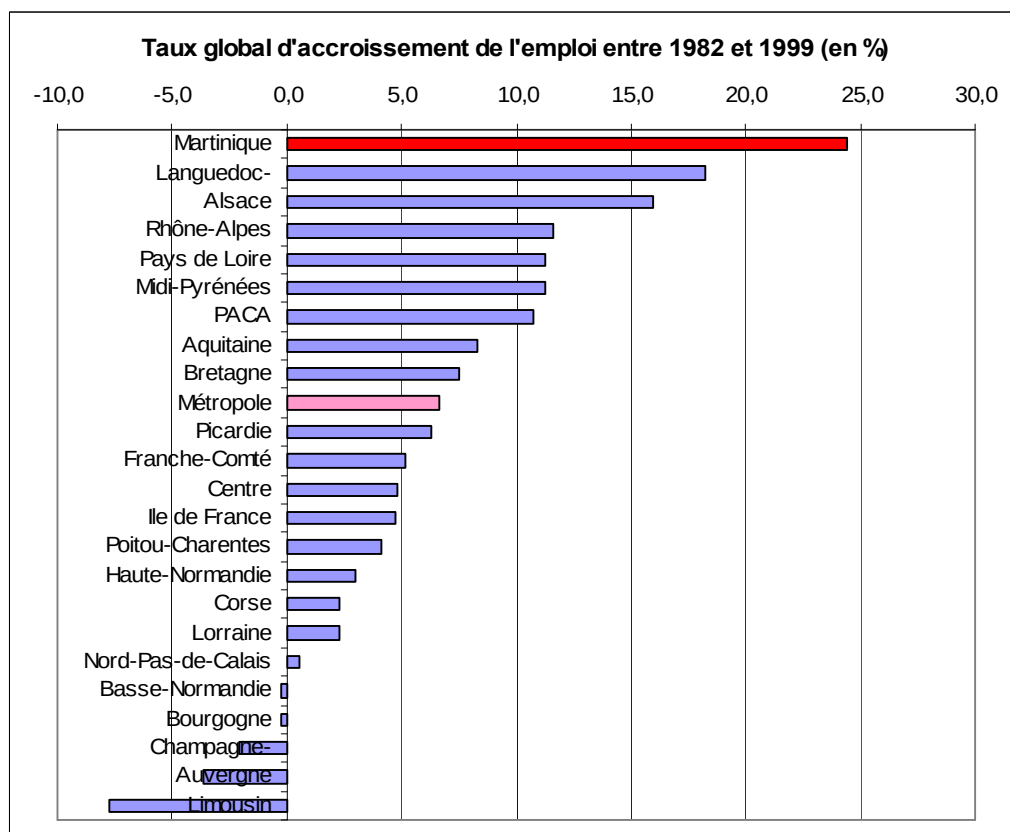
¹⁰ La productivité apparente du travail mesure la valeur ajoutée par travailleur.

d'un tissu industriel local dynamique et performant. La productivité des facteurs (capital et travail) y est identique, voire supérieure dans certaines branches, à celle prévalant en moyenne nationale.



► La Martinique est en tête des régions françaises par sa croissance de l'emploi

Les performances en matière de création d'emplois placent aussi la Martinique en pôle position des régions françaises. Ainsi, entre 1982 et 1999, l'emploi a augmenté en Martinique de près de 25%, contre 8% en moyenne nationale sur la même période (cf. graphique ci-dessous).



Ces quelques éléments ne peuvent résumer, à eux seuls, l'ensemble des performances accumulées au cours du temps. Mais cette description ne doit pas conduire, non plus, à produire une vision idyllique (et naïve) d'une économie prospère à l'abri de tout dysfonctionnement.

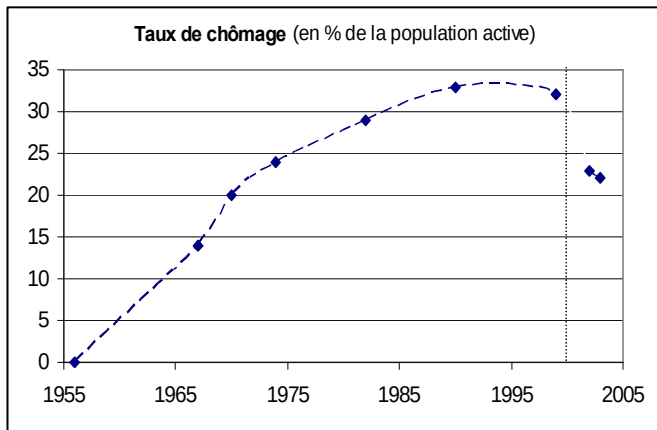
► Le lancinant problème du chômage

Le chômage a reculé dernièrement mais demeure encore à un niveau trop élevé (≈ 20%).

Ainsi, le développement social de la Martinique a souffert des déséquilibres persistants de son marché du travail. Ces déséquilibres ne sont pas spécifiques à la Martinique, ni aux DOM dans leur ensemble. Ils ont affecté tous les pays de l'OCDE, et singulièrement ceux de l'Europe occidentale. Mais, ils revêtent aux Antilles une ampleur sans commune mesure avec les niveaux atteints dans les autres régions européennes.

Un actif sur cinq est encore privé d'emploi

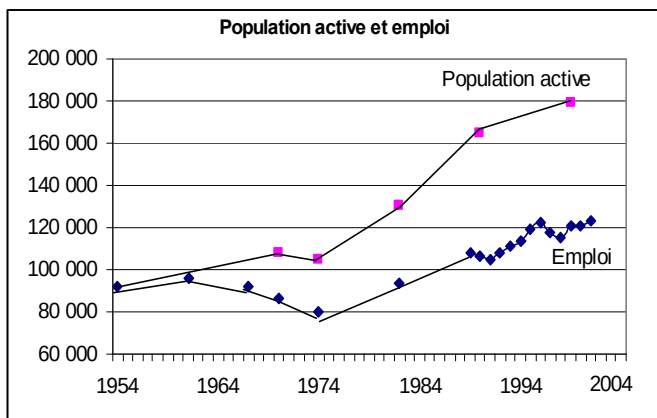
Inexistant encore au début des années cinquante dans une économie et une société largement traditionnelles, le chômage est apparu, et de manière massive, dès la fin des années 1960 : cinq ans avant le premier choc pétrolier, le taux de chômage avoisinait déjà les 15%. Et le phénomène n'a



cessé de s'amplifier : la barre des 20% est franchie dès 1975 ; celle des 30% à la fin des années 1980. La stabilité du taux tout au long des années 1990 (aux alentours du tiers de la population active) ne doit pas masquer pour autant la progression incessante du nombre de chômeurs qui atteint les 58 000 en 1999. L'embellie enregistrée à partir du début des années 2000 est due, dans une large mesure, à des changements de normes comptables. Elle se traduit par un net recul du taux de chômage qui perd près de 10 points en 3 ans, pour atteindre les 22% en 2003 (soit 38 000

demandeurs d'emploi recensés).

Ce chômage a des causes multiples (qui sont largement développées dans le



rapport technique). Il apparaît essentiellement comme le résultat d'un déséquilibre entre une offre de travail non qualifié importante et une faible demande des entreprises pour ce type d'emploi en raison de son coût élevé comparé à sa productivité. La progression démographique, qui a vu l'arrivée massive des baby-boomers sur le marché du travail à partir du milieu des années 1970, a certainement renforcé le phénomène. Ainsi, la progression de l'emploi (+42 000 entre 1970 et 2000) est demeurée plus faible que celle de la population active (+72 000 sur la même période)¹¹.

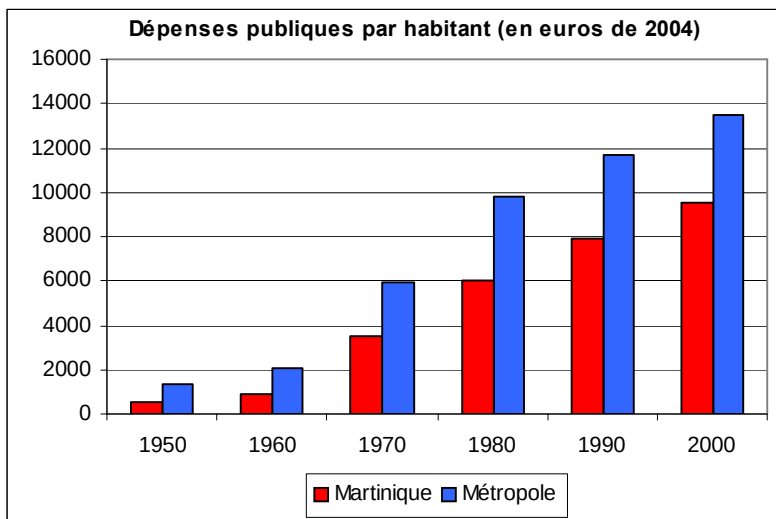
¹¹ La population active rassemble les agents occupant un emploi et ceux qui en recherchent un (les chômeurs).

Une économie de transferts ?

S'il est une image qui a la vie dure, c'est bien celle qui réduit les départements d'outre-mer à de simples économies de transferts publics, sans auto-dynamisme et tournées exclusivement vers la consommation des rentes administratives de toute nature. Ces représentations caricaturales ne sont pas exemptes d'emprunts, implicites ou non, aux vieilles théories du climat qui supposaient impossible toute création de valeur entre les tropiques du Cancer et du Capricorne. Là aussi, quelques arguments simples (et qui font l'objet de développements plus approfondis dans le rapport technique) peuvent être facilement opposés à ces fausses évidences.

► Des dépenses publiques par habitant plus faibles qu'en métropole

En Martinique comme ailleurs, les administrations publiques (Etat, collectivités locales, administrations de sécurité sociale) ont été et continueront d'être des acteurs essentiels du développement économique et social. Depuis la fin de la

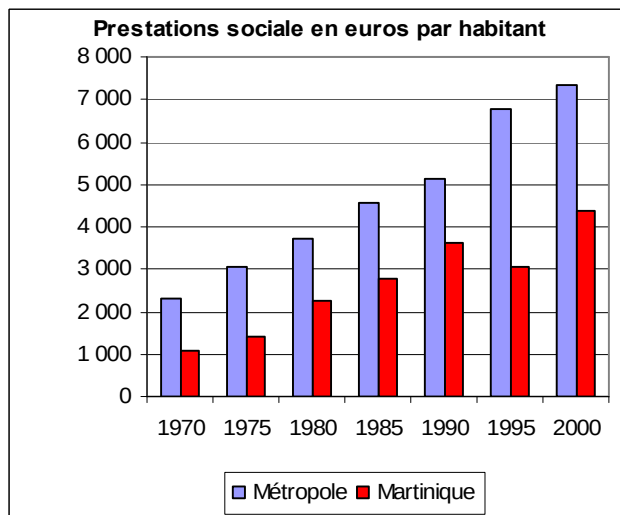


seconde guerre mondiale, cet Etat-Providence est devenu producteur de services collectifs, redistributeur des revenus et régulateur des marchés. Sa place est allée croissante jusqu'à la fin des années 1980. Ce choix de société, qui transcende largement les oppositions politiques intérieures, est consubstantiel du modèle social-démocrate partagé par l'ensemble des Etats membres de l'Union. La socialisation de l'économie martiniquaise s'inscrit totalement dans cette dynamique. Mais,

contrairement à une idée reçue, les dépenses publiques par habitant n'y sont pas plus importantes (de l'ordre de 9 500 euros en 2000) qu'en moyenne nationale (12 500 €). Elles sont tout à fait comparables à celles prévalant dans d'autres pays européens (comme l'Italie ou le Royaume-Uni).

► Des prestations sociales moins conséquentes qu'en métropole

Les ménages sont les premiers bénéficiaires de ces dépenses publiques orientées majoritairement vers les secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection sociale. Et, c'est bien dans ce dernier domaine que les critiques



convergent pour fustiger, souvent à voix basse mais de manière entendue, ces ménages domiens qui « vivent sur les alloc' ». Les données de la comptabilité nationale et régionale ne confirment pas ces assertions. Elles montrent au contraire que les prestations sociales par habitant sont inférieures en Martinique (4 200€ en 2000) à celles versées en moyenne nationale (7 400€). Ces données confirment aussi que les transferts publics contribuent plus faiblement au revenu des ménages en Martinique (26%) qu'en métropole (28%) ; et un constat identique peut être fait pour ce qui concerne la Guadeloupe.

► Une pression fiscale à peine plus faible qu'en métropole

La pression fiscale et sociale est plus faible qu'en métropole... Mais, les écarts sont de l'ordre de 2 à 4 points en moyenne.

La pression fiscale des collectivités locale est plus forte que dans la plupart des autres régions.

Aux dires de certains, les départements d'outre-mer seraient de véritables « paradis fiscaux ». La réfaction du tiers sur l'IRPP, la défiscalisation de certains investissements, l'existence de taux de TVA minorés, l'allègement des cotisations sociales... figurent en bonne place dans la liste des exonérations en tout genre dont bénéficient les DOM. Les données de la comptabilité régionale montre effectivement que la pression fiscale moyenne apparente est plus faible en Martinique qu'en métropole, mais certainement pas dans les proportions évoquées : la différence par rapport à la moyenne nationale est de 4 points pour ce qui concerne les impôts directs, de deux points seulement pour les impôts indirects et les cotisations sociales alors que la fiscalité locale y est plus lourde que dans la majorité des autres régions françaises.

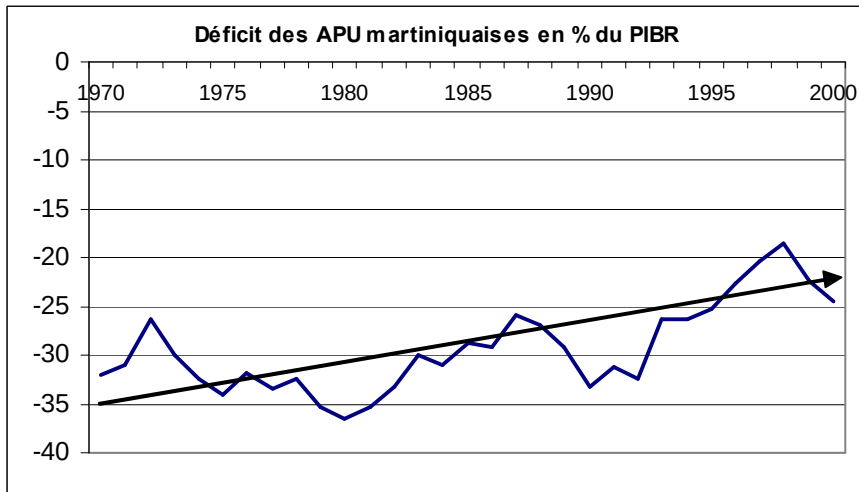
► Les déficits publics : mythes ou réalités ?

On s'intéresse toujours aux « déficits » des départements d'outre-mer, non sans arrière-pensée politique, alors que le sujet ne fait pas débat dans les autres départements.

Deux poids, deux mesures ?

Enfin, il est devenu presque de rigueur de s'alarmer, voire de s'horrifier, du déficit public dans les DOM. Les métaphores, souvent empruntées à la spéléologie, fleurissent pour le qualifier : 1,4 milliards d'euros en Martinique à l'année 2000, soit 25% du PIB régional (bien loin donc des critères du pacte de stabilité). Exprimé par habitant, le « gouffre » se transforme en « abîme » : 3 500 euros par habitant, soit 12 fois plus qu'en métropole... Assénées à répétition, ces données comptables, censées donner le vertige,

achèveraient de prouver que *les martiniquais vivent au-dessus de leurs moyens*. Ce débat pourrait avoir un sens si les DOM étaient des Etats indépendants ayant à se soucier de l'équilibre de leur balance des paiements. Il n'en est évidemment rien ; et d'ailleurs une telle balance n'existe pas. Ce sujet paraîtrait même totalement incongru si l'envie venait à l'aborder à propos des autres régions françaises. L'éventuel déficit de la



Champagne-Ardenne, du Limousin ou des Causses ne fait pas débat. Pourquoi en serait-il différent dans les DOM ou en Corse ? Faut-il rappeler, avec force, que les moyens des martiniquais ne sont pas ceux de la Martinique, mais ceux de la France toute entière ? Faut-il rappeler qu'il ne serait rien moins qu'absurde d'exiger un quelconque équilibre financier à des départements dont le niveau de vie est inférieur de moitié ou presque à la moyenne nationale ? Faut-il rappeler qu'appliquer naïvement à un

Le mirage de l'orthodoxie budgétaire

Le niveau des déficits publics dans les départements d'outre-mer fait parfois l'objet de certaines crispations.

Un rapide calcul montre que la suppression de ces déficits conduirait, pour la Martinique, à une réduction du PIB régional d'environ 1,6 milliards d'euros (en tenant compte des effets multiplicateurs de cette dépression). Une telle politique d'orthodoxie budgétaire amputerait d'un tiers environ le PIB par habitant qui serait ramené alors à un niveau proche (en euros constants) de celui prévalant il y a... 17 ans !

Quel responsable politique oserait inscrire à son programme un objectif aussi absurde ?

département les thèses de l'orthodoxie budgétaire serait refuser à la puissance publique toute fonction redistributive alors même que la justice sociale et le bon sens politique l'imposent ? Mais, ces rappels des principes élémentaires de notre Constitution et des bases de la politique sociale ne suffisent généralement pas à clore le débat. Les calculs économiques développés dans ce rapport montrent que le déficit consolidé est en fait bien inférieur au déficit apparent. En tenant compte des effets en retour sur la métropole, il apparaît qu'un euro de dépense publique dans le département se traduit par un déficit net consolidé de 20 centimes. Le même euro, mais

dépensé cette fois dans une autre région française laisserait, en moyenne, un déficit net de 13 centimes. Des esprits chagrins pourraient faire aisément valoir que la différence est encore de l'ordre de 50%. Faut-il leur rappeler à

ce propos que les écarts de niveau de vie sont, malheureusement, à peu près du même ordre ?

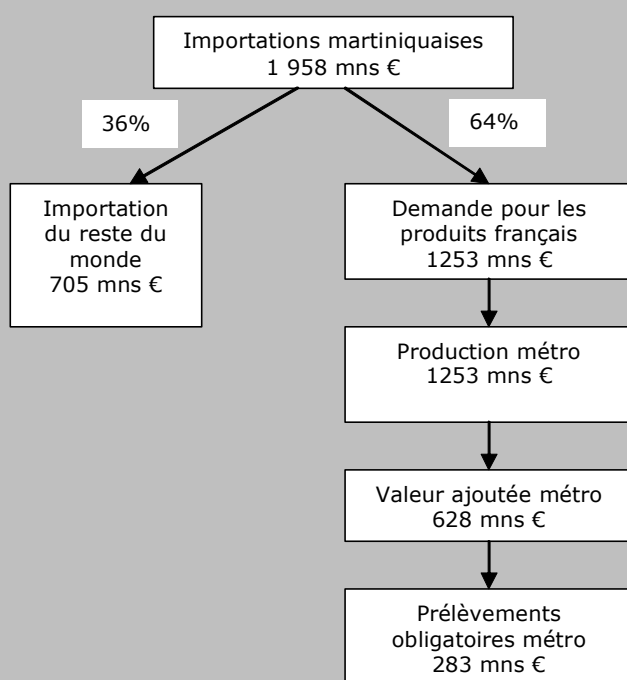
Un déficit consolidé bien inférieur au déficit apparent

Au niveau macroéconomique, le déficit des administrations publiques peut être assimilé à un revenu de transfert net positif dont bénéficient les agents privés martiniquais (ménages et entreprises). Ce revenu est dépensé, pour partie, sous forme d'« importations ». Il existe alors un lien étroit entre le déficit public et le solde commercial, au point que l'on parle, pour les qualifier, de « déficits jumeaux ».

Ce raisonnement serait tout à fait correct s'il s'appliquait à un Etat-nation. Ce n'est évidemment pas le cas de la Martinique on l'on a comptabilisé longtemps sous l'appellation « importation » ou « exportation » ce qui n'était, en réalité, que du commerce intérieur avec le reste de l'espace économique national. Cette différence de point de vue conduit à ré estimer le déficit réel des administrations publiques en tenant compte des effets en retour sur la métropole :

- ☞ En 2000, 64% des « importations » martiniquaises relevaient du commerce intérieur de la France (et 77% du commerce intra-communautaire) ;
- ☞ La demande martiniquaise exprimée au reste de la France s'est traduite, pour partie, par une production française qui a dégagé, elle-même, une valeur ajoutée (et a permis ainsi de créer ou de préserver des emplois) ;
- ☞ Les administrations publiques françaises ont prélevé une fiscalité sur cette valeur ajoutée induite par la demande martiniquaise.

Effets directs de la demande martiniquaise sur la métropole
(année 2000)



Le schéma ci-contre mesure les effets directs de la demande martiniquaise sur la valeur ajoutée et les prélèvements obligatoires au niveau national :

☞ En supposant que le taux de valeur ajoutée dans la production est de 50% et le taux de prélèvements obligatoires de 45% (moyenne nationale à l'année 2000), la demande martiniquaise pour les produits métropolitains (1,3 milliards d'euros) se solde par un supplément de PIB national de 630 millions d'euros environ et, *in fine*, par un supplément de prélèvements obligatoires de près de 300 millions d'euros ;

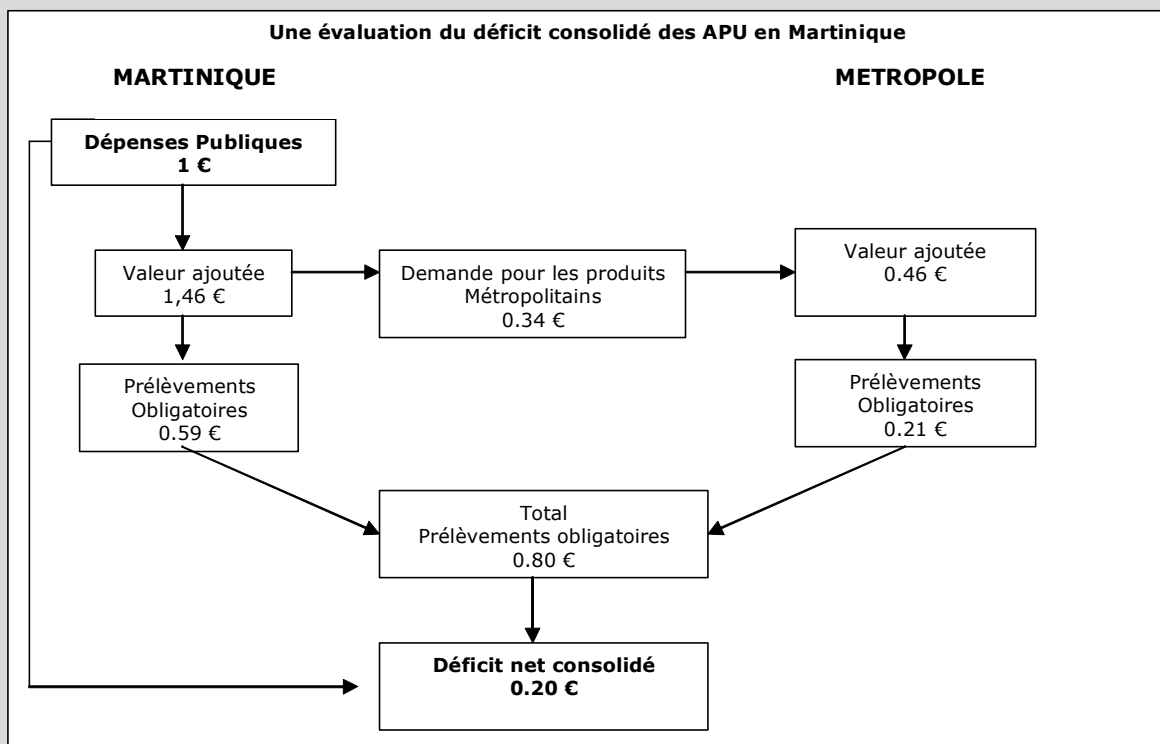
☞ Ce supplément de recettes fiscales et sociales vient en diminution du déficit apparent des APU martiniquaises. Celui-ci passerait alors de 1,4 milliards d'euros environ à 1 milliard d'euros (soit une baisse près de 30%). Ce déficit ne représenterait plus que 18% du PIBR (contre 25% si l'on omet de prendre en compte les effets de retour sur la métropole).

.../...

Un déficit consolidé bien inférieur au déficit apparent (suite)

On peut compléter l'analyse des effets de retour en remarquant que la demande martiniquaise pour les produits français a un effet multiplicateur sur l'activité nationale, et donc par là-même sur le total des prélèvements obligatoires. Le calcul de ces effets multiplicateurs repose sur une modélisation simplifiée de l'activité en Martinique et dans le reste de la France (et qui est présentée en annexe du rapport principal).

Il ressort de cette modélisation, qu'un euro de dépense publique supplémentaire en Martinique se solde par un supplément de richesse de 1,9 euros (1,5 euro en Martinique et 0,4 en métropole). Cette richesse supplémentaire induit à son tour un surcroît de prélèvements obligatoires de 80 centimes (60 en Martinique et 20 en métropole), laissant *in fine* un déficit net consolidé de 20 centimes.



Une économie « déformée » et « mal-développée » ?

Selon certains observateurs, qui puisent parfois leur source dans l'analyse marxiste et/ou tiers-mondiste, les transferts publics auraient contribué puissamment à la déformation des économies antillaises. L'injection de revenus en provenance de la métropole aurait favorisé la consommation, au détriment de l'épargne, de l'accumulation du capital et, *in fine*, de la production. Privées de leur base productive historique, les Antilles seraient *mal-développées*. Dans ces conditions, la croissance ne serait plus tirée que par celle des transferts (« Toujours plus ! »).

Plus de 80% de la richesse provient des services.

Les difficultés de perception de la croissance et du progrès sont liées, en plus des facteurs déjà mentionnés plus haut, à la spécialisation de l'économie martiniquaise dans les services. Cette spécialisation est ancienne : la tertiarisation date... des années 1950. Elle n'a cessé de s'amplifier depuis. Actuellement, plus de 80% de la richesse du département provient des services rendus aux entreprises et aux ménages ; ce poids relatif est désormais identique à celui de la métropole.

Les services sont la source principale de la croissance martiniquaise.

Une des particularités de l'activité tertiaire est son caractère *invisible*, instantané, voire évanescent. Par définition, la valeur ajoutée d'un service disparaît au fur et à mesure qu'elle se crée. Seul le support de l'activité émerge : immeubles de bureaux, complexes hôteliers, centres commerciaux, établissements financiers... Mais, convenons-en, la croissance d'une valeur ajoutée invisible ne se voit guère elle-même. Et de là à conclure que ce qui ne se voit pas n'existe pas est, hélas, un pas vite franchi.

Cette « excroissance » du tertiaire (qualificatif que nul, au demeurant, n'oserait apposer aux économies post-industrielles de l'OCDE dont le dynamisme repose presque exclusivement sur la progression de ce type d'activité) est jugée d'autant plus négative par certains que les services sont supposés ne pas créer de véritable richesse. Dans cette perspective, dérivée de la vulgate marxiste la plus élémentaire, l'« hypertrophie » du tertiaire est le syndrome d'une économie *artificielle* qui révèle, par voie de conséquence, une atrophie de ses secteurs productifs. Cette vision péjorative a une longue histoire, celle où la révolution ne peut être qu'industrielle ou agricole, où seul compte le labeur de l'ouvrier ou du paysan. Enfermé dans cette idéologie, comment ne pas adhérer alors à l'image du déclin, de la liquidation, voire de l'effondrement d'une économie dans laquelle on assiste à un recul de la production qui se voit, comme celle l'agriculture ou l'artisanat, parce qu'elle occupe le paysage et les hommes ?

Le déclin inexorable de l'agriculture martiniquaise

La contribution de l'agriculture au PIB de la Martinique n'a cessé de chuter au cours des cinquante dernières années. Principale activité de l'Ile à la fin des années 40, le secteur ne contribuait que pour 4% à peine au PIB en 2000.

Regretté par certains, qui y voient la source de nombreux maux tant économiques que sociaux, le déclin relatif de l'agriculture a peut-être été une chance pour la Martinique. L'histoire économique montre en effet que la spécialisation dans les produits primaires (agricoles ou minéraux) est souvent récessive à long terme. Dans l'ensemble, ces productions dégagent en effet une faible valeur ajoutée. Leur prix relatif par rapport aux produits industriels et aux services ne peut donc généralement que baisser.

Un tel constat est repérable en Martinique. Au milieu des années 1940, la productivité apparente dans l'agriculture était déjà inférieure de 20% à celle prévalant dans le reste de l'économie. La modernisation à l'œuvre à partir des lois de départementalisation ne concernera qu'assez peu le secteur agricole. Au début des années 1960, l'écart de productivité avec le reste de l'économie s'était creusé de dix points. Au milieu des années 1970, la valeur ajoutée par actif agricole ne représentait plus que 60% de celle dans le reste de l'économie (l'écart avait encore augmenté de 10 points).

Il est évidemment illusoire de vouloir ré-écrire l'histoire, mais on peut néanmoins la simuler. Si la population active était restée majoritairement dans l'agriculture (à hauteur des deux tiers comme en 1946 par exemple), le PIB au milieu des années 1970 n'aurait pas dépassé les 1,6 milliards de francs de l'époque, contre 2,6 milliards en réalité (soit 40% de différence). A cette date, le retard de niveau de vie par rapport à la métropole aurait été de 1 à 5 contre 1 à 3 effectivement.

Cette spécialisation est pertinente. Elle permet de profiter aux mieux des avantages comparés du département.

En acceptant de rompre avec cette vision passéiste, force est alors de constater que l'économie martiniquaise est aujourd'hui bien spécialisée. La concentration de la richesse dans les services n'est pas le produit d'un quelconque déclin, mais plutôt le jeu –gagnant– de la loi des avantages comparés.

Les entreprises martiniquaises sont dynamiques. Elles consacrent chaque année 20% de leur valeur ajoutée à de nouveaux investissements.

L'analyse des comptes économiques de l'INSEE et des enquêtes réalisées par l'IEDOM réfute largement l'image d'un secteur privé « atone » ou en déclin. Bien au contraire ! Ici, comme en métropole, les entreprises consacrent chaque année environ un cinquième de leur valeur ajoutée au financement de leurs investissements productifs. Cet effort a conduit à un doublement de la capacité de production en douze ans (entre 1988 et 2000). Cette forte croissance (+6% en termes réels) traduit la confiance des entrepreneurs martiniquais dans l'avenir (et infirme au passage l'idée d'un appareil productif « en crise permanente »). Cette accumulation du capital a permis de moderniser l'appareil productif. Entre la fin des années 1980 et le début du siècle actuel, le parc de machines (et de bâtiments) mis à la disposition de chaque travailleur a augmenté de plus de...70% (en termes réels). En 2000, le capital par travailleur avoisinait les 90 000 euros, soit trois fois plus qu'à la fin des années 1960 (et les nouvelles machines sont autrement plus productives que les précédentes).

L'amélioration de la performance des entreprises est surtout sensible sur le secteur industriel. Certes, la contribution de cette activité au PIB demeure relativement modeste (entre 12 et 14% selon les années). Néanmoins, le secteur (très dual) intègre des PME dont les performances n'ont rien à envier



Moins d'une centaine d'entreprises industrielles (5% du total) réalisent 40% de la valeur ajoutée et emploient un tiers des effectifs du secteur.

Les performances des majors martiniquaises sont comparables à celles de leurs homologues métropolitaines.

La productivité du capital s'améliore sensiblement depuis 1995 et converge vers les moyennes métropolitaines.

à celles de leurs homologues métropolitaines : en 2001, une grosse centaine d'entreprises industrielles (sur un total de 2 300, soit donc moins de 5% des établissements) réalisait environ 40% de la valeur ajoutée totale et employait le tiers des effectifs. La productivité (valeur ajoutée par employé) dans ces « majors » était légèrement supérieure (52 000 euros par an) à celle des autres industries nationales (50 000 euros par employé et par an). Le rendement du capital industriel (valeur ajoutée sur immobilisations) était tout à fait comparable (aux alentours des 90%).

L'analyse des performances sur la moyenne période (1995-2001) montre une amélioration sensible de la productivité du capital installé dans les industries martiniquaises les plus performantes (de 52% en 1995 à 94% en 2001). Cette tendance a permis de réduire considérablement l'écart avec les moyennes métropolitaines : la différence concernant la productivité du capital était de 30% en 1995 (en défaveur de la Martinique) ; elle n'était plus que de 4% en 2001. Cette tendance à converger vers les moyennes métropolitaines se retrouve pour d'autres indicateurs. Il en est ainsi du rendement par employé ou encore du taux de marge brute globale.

Que de chemin parcouru donc en cinquante ans ! Et combien surtout il serait hasardeux de n'attribuer ce progrès économique et social qu'à la seule vertu des transferts publics. L'Etat et les collectivités locales ont joué un rôle essentiel en accompagnant, voire en suscitant, la modernisation de l'économie et de la société martiniquaise. Les investissements dans l'homme réalisés par les puissances publiques ont permis ainsi de réduire la pauvreté, de réduire la mortalité, d'augmenter le niveau d'éducation de tous. Ce **bonheur collectif**, auquel la solidarité nationale a justement contribué, s'est accompagné d'un **mieux-être privé**. Les nouvelles élites économiques, filles de l'instruction, venues pour certaines des profondeurs des classes naguères opprimées, dirigent aujourd'hui des entreprises dynamiques et créatrices de richesse.



Références bibliographiques

- Aubert (d'), F. (2000) *Rapport sur le projet de loi de finances pour 2001*, Annexe n°35, Outre-mer, n°2624, Assemblée Nationale, Paris, novembre
- Aubert (d'), F. (2001) *Rapport sur le projet de loi de finances pour 2002*, Annexe n°35, Outre-mer, n° 3320, Assemblée Nationale, Paris, octobre
- Blérald, A.P. (1986) *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique du XVIIème siècle à nos jours*, Karthala, Paris.
- Devaud, M. (1949) *Rapport d'information fait au nom de la commission du travail et de la sécurité sociale sur l'extension aux départements d'outre-mer de la législation de sécurité sociale applicable à la métropole*, Conseil de la République, documents parlementaires n°768, Paris.
- Diman-Antenor, D. (1995) *Ainsi naquit le chômage, puis il se développa...*, Revue Antiane Eco, n° 28, avril, INSEE, Pointe-à-Pitre.
- Fauvel, L.(1952) *L'économie des Antilles et de la Guyane*, Revue d'Economie Politique, vol. LXII, Paris.
- IEDOM(1998) *Le système productif dans les DOM en 1995 et 1996*, Agence de Fort de France, ronéo
- IEDOM(2003) *Le système productif dans les DOM en 2000 et 2001*, Agence de la Martinique, Fort-de-France, ronéo.
- INSEE & CCIM (2003) *Les services en Martinique*, CD-Rom, Fort-de-France,
- INSEE (1978) *Données Sociales 1978*, INSEE, Paris.
- INSEE (1981) *Le mouvement économique en France 1949-1979*, Séries longues macroéconomiques, INSEE, Paris.
- INSEE (1996) *Comptes et Indicateurs économiques, Rapport sur les comptes de la Nation 1995*, INSEE-Résultats n°471-472-473, Economie générale n°128-129-130, Juin, Paris
- INSEE (2001) *Tableaux de l'économie française 2001-2002*, INSEE, Paris
- INSEE (2002) *Extraits et Tableaux des comptes de la Nation 2001*, INSEE, Paris.
- INSEE (2002,b) *Tableaux Economiques Régionaux : Martinique*, INSEE Antilles-Guyane, Pointe-à-Pitre, avril.
- INSEE (2002,c) *Les comptes économiques des départements d'outre-mer de 1993 à 2000*, INSEE Antilles-Guyane, Pointe-à-Pitre
- INSEE (2003) *Comptes régionaux des APUL*, données électroniques MQYCAF, 11/07/03, Paris.
- INSEE (2003,b) *Les projections de population aux Antilles-Guyane à l'horizon 2030*, Pointe-à-Pitre
- Lise, C. et Tamaya, M. (1999) *Les départements d'outre-mer aujourd'hui : la voie de la responsabilité*, Rapport à Monsieur le Premier ministre, Paris, Juin
- Luart (du), R. (2003) *Rapport au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur le projet de loi de programme pour l'outre-mer*, n°296, Sénat, Mai.
- Mélisse, M. (2003) *Projet de loi de programme pour l'outre-mer*, CESX00004113V, Conseil Economique et Social, Paris, avril
- Miras (de), C.(1988) *L'économie martiniquaise : croissance ou excroissance ?*, Revue Tiers-Monde, t. XXIX, n°114, Avril-Juin, PUF, Paris.



- Mossé, E. (1999) *Quel développement économique pour les départements d'outre-mer ?*, Paris, Ronéo, Février
- Naudet, J.D. (2003) *Une économie en déficit...d'image : l'économie guadeloupéenne dans les années 1990*, Agence Française du Développement, Ronéo, Paris.
- Revert, E.(1949) *La Martinique*, Edition Latines, Paris.

